
La Race française à l'étranger. L'influence morale.

Numéro d'inventaire : 1979.12914

Auteur(s) : Albert Pingaud

Type de document : article

Éditeur : Revue universelle (Paris)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1902

Description : Coupures de presse. Trois feuillets agrafés, dont un de petites dimensions (177x116). Papier jauni et friable. Bords déchirés

Mesures : hauteur : 325 mm ; largeur : 249 mm

Notes : Article paru dans la "Revue Universelle". Aire d'influence de la langue française. Allusions aux écoles françaises en Europe, dans les Amériques et en Asie.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Enseignement français à l'étranger (dont anciennes colonies)

Français, langue étrangère

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 61-62

Commentaire pagination : deux groupes: 61-62-63 et 389-390



SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

La Race française à l'étranger.

L'ACTION extérieure d'un grand pays peut prendre trois formes : le rayonnement intellectuel, l'influence politique et l'activité commerciale. Par suite, les Français qui servent celle de la France à l'étranger peuvent être rangés en trois classes, suivant qu'ils y représentent notre civilisation, notre gouvernement ou nos intérêts. Délimiter, dénombrer et étudier chacune d'elles, c'est donc passer en revue tous les phénomènes par lesquels se manifeste notre expansion dans le monde.

L'Influence morale.

Les pays étrangers de langue française. — Au milieu du XIX^e siècle, la France avait acquis, par les succès de ses armes, la supériorité de sa littérature et les qualités de son génie, une suprématie morale à laquelle elle devait un privilège précieux et presque unique : la diffusion de sa langue dans tout le monde civilisé. Ce privilège, l'a-t-elle conservé aujourd'hui ? La réponse ne serait pas douteuse si l'on s'en tenait aux statistiques. Elles nous permettent en effet de calculer avec précision combien d'individus emploient habituellement notre langue en dehors de nos frontières. Ce sont d'abord, en Belgique, environ 2500 000 Wallons (provinces de Hainaut, de Namur, de Liège, parties sud du Luxembourg belge, du Brabant et de la Flandre occidentale) : ce sont, en Suisse, 643 613 romands (cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Valais occidental, Jura bernois), dont le nombre tend à s'accroître, puisque dans la dernière période décennale le français a gagné 0,39 pour 100 et l'allemand 0,04 pour 100. Ce sont, en Italie, les 135 000 habitants des hautes vallées alpines (vallées vaudoises de Suse et d'Aoste). Il faut y joindre en Europe les 14 000 Prussiens de Malmédy (Prusse rhénane). Il fallait y joindre, il y a quelques années encore, les 90 000 Anglo-Normands de Jersey et de Guernesey. Au delà des mers, notre langue est la langue usuelle de 350 000 créoles ou gens de couleur mauriciens; de 800 000 Canadiens du Dominion; de 1 500 000 Canadiens établis aux États-Unis; de 150 000 Louisianais; de 90 000 Haïtiens; des habitants de la Dominique, de Sainte-Lucie et de Saint-Barthélemy. En ajoutant ces chiffres à ceux des Français de France et des colonies, on arrive à un total de 58 millions. On le trouve médiocre, si l'on se souvient que l'anglais est parlé par 110 millions d'hommes, le russe par 85 millions, l'allemand par 80 millions, l'espagnol par 44 millions, le japonais par 40 millions, l'italien par 34 millions.

La langue française en Europe; pays limitrophes de la France. — Le domaine extérieur du français ne peut heureusement se mesurer aux chiffres fournis par ces statistiques. Elles enregistrent en effet tous ceux qui l'emploient comme langue unique, mais négligent tous ceux pour qui il constitue une seconde langue, usitée de préférence après la langue maternelle. Ceux-ci sont en tel nombre, en Europe et hors d'Europe, qu'ils lui assurent une véritable primauté sur les autres idiomes. En Belgique, 700 000 Flamands de la classe aisée parlent et écrivent le français. Il en est de même dans la partie allemande de la Suisse, de tous les employés, de tous les commerçants, des militaires et d'une notable partie du peuple. Dans le Luxembourg, le français est la langue politique et administrative, bien que la population parle un patois germanique. La Hollande mérite toujours de porter le titre de « colonie de la république des lettres françaises ». « Il n'y a peut-être pas de pays en Europe, écrit un de ses professeurs, où le français occupe une place aussi importante dans l'enseignement, puisqu'il y est représenté dans tous les établissements de l'instruction publique et privée, depuis les universités jusqu'aux écoles populaires. De même il doit y avoir peu de pays étrangers où les productions

de la littérature et de la presse françaises, depuis le roman et la pièce de théâtre jusqu'à la revue hebdomadaire et au journal, trouvent autant de lecteurs.

La langue française en Europe; pays occidentaux. — Telle est la situation dans les pays limitrophes de notre frontière; si l'on s'en éloigne, on peut distinguer dans les pays où pénètre notre langue quatre zones différentes selon la place qu'elle y tient et le rôle qu'elle y joue. En Angleterre et en Espagne, l'usage du français, peu répandu, semble le privilège de la haute aristocratie : c'est là une particularité qu'expliquent et le vigoureux esprit d'individualisme qui anime ces deux nations, et la diffusion de leurs idiomes nationaux, qui règnent au delà des mers dans les deux Amériques. En Autriche et en Italie, où notre influence intellectuelle est plus développée, notre langue est comprise, sinon parlée, par tous les officiers, par la plupart des fonctionnaires, par les littérateurs, érudits et savants, enfin et d'une manière générale par toute la haute bourgeoisie; mais elle n'est ni d'un emploi courant comme dans les pays orientaux, ni l'objet d'études scientifiques comme dans les pays du Nord.

On peut en effet comprendre l'Allemagne, le Danemark, la Suède et la Norvège dans une même zone, où l'enseignement du français a un caractère purement technique et scientifique. « On sait, écrit M. Vidal de la Blache, avec quel zèle son histoire est étudiée en Allemagne. Il n'est pas d'université où des cours ne soient professés sur nos vieux textes; il n'est pas rare même que notre théâtre contemporain, voire le félibrige, se partage avec Chrétien de Troyes, Marot ou Rabelais les faveurs des programmes trimestriels... L'Allemand est aussi porté vers le français par le goût, si caractéristique chez lui, des curiosités de langage. Il y a souvent en lui un philologue plus ou moins discret, pour lequel une langue étrangère n'est pas un simple instrument banal de communication, mais un objet intéressant par lui-même. La nôtre à ce titre est pleine d'attraits. Nos patois, nos dialectes l'intéressent; il se montre attentif aux formes populaires de langage. Il n'est pas jusqu'à l'argot parisien qui ne pique sa curiosité. » Dans la vie courante toutefois cette disposition d'esprit se traduit bien moins par l'emploi usuel de notre langue que par un penchant marqué à émailler les phrases allemandes de mots, locutions ou proverbes français. Les pays scandinaves prêtent aux mêmes remarques : rare dans la pratique journalière, le français est au meilleur rang dans le souci littéraire et la sympathie intellectuelle du public; et l'on voit dans les universités les mêmes étudiants, qui auraient peine à soutenir une conversation suivie, préparer des thèses sur « la langue de Flaubert », « le génitif chez Daudet et Bourget » et les « épithètes de Catulle Mendès ». Tout autre est le spectacle que présentent les pays de la zone orientale : Russie, Roumanie, Serbie, Bulgarie, Turquie, Grèce; ils ont été si profondément pénétrés par notre littérature, nos idées, notre esprit et nos mœurs; leurs habitants possèdent une telle facilité phonétique à prononcer les idiomes étrangers que la langue française y joue le rôle d'une seconde langue nationale, aussi usuelle que la langue maternelle dans les hautes et moyennes classes. En Russie, les moujiks sont les seuls sujets des tsars qui l'ignorent; et les savants l'emploient quand ils veulent faire connaître leurs travaux à leurs confrères de l'Europe civilisée. Son influence est encore plus marquée, quoique moins connue, en Roumanie; elle est attestée non seulement par la prospérité de nos affaires françaises, par l'existence de deux grands journaux exclusivement rédigés dans notre langue, par la place qu'elle tient dans les programmes universitaires, mais par une foule de petits faits, dont M. Albert Malet nous a rapporté un des plus significatifs. « Les Roumains, dit-il, pensent indifféremment, presque simultanément dans les deux langues. Quand ils causent, pour peu que la nôtre leur offre une expression qui rende plus fidèlement leur pensée, il leur arrive d'achever inconsciemment en français la phrase commencée en roumain. En 1894, à la Chambre des députés, le ministre des Affaires étrangères, M. Lahovary, répondant à une interpellation, se servit au milieu d'un développement d'une expression française et, le plus naturellement du monde, termina son discours en français. Ce fut en notre langue que la discussion continua. Nul n'en fut surpris. » En Bulgarie et en Serbie, où la classe aristocratique est moins nombreuse, le français occupe une classe moins prépondérante, mais fort honorable : lors de l'ouverture de la première Chambre bulgare, à Tirnovo, en 1879, le correspondant du Times notait avec étonne-